

Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe

DEL-2025 – DAG-13

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 07 MARS 2025**

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 31
JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 07 du mois de mars à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
1	DAVID	Pierre-Emile		X	HOUBLON	Christine		
2	LOUIS-MARIE	Annie	X		CELIGNY	Jean-Luc	X	
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges		
4	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre		
5	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary		
6	MOUSSE	Tony		X	BERNADOTTE	Denis		
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain		
8	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred		
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François		
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe		
11	ABELLI	Thierry		X	COÉZY	Georget		
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	ZOZO	Gaby	X		DORVILLE	Murielle		
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David		
15	OPET	Ghislaine		X	PHILETAS	Christina		
16	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys		
17	ROBIN	Sabrina		X	SAINT-AURET	Sylvette		
18	DESIREE	Pierre		X	ROSEAU	Fabrice		
19	FRAIR	Jules		X	BORDELAIS	Féli cien		
20	JEANNE	Ghylaine	X		BEAUPERTHUY	Emmery		
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole	X		DI RUGGIERO	Patrick		
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	EMMANUEL	Félix	X		SAHAI	Serge	X	
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien		
27	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse		
28	NAVIS	François		X	TOTO	Joel		
29	MANNE	Éric	X		DANQUIN	Alberte		
30	BONTE	Jean-Louis	X		EMMANUEL	Anaïs		
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick	X	
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie		

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard	X	
34	CHICOT	Eddy	X		LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent		X	VERGIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille	X		PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin	X		FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier		X	ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin		X	BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves		X	RANCÉ	Rangy	X	
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel	X	
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges		X	NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy	X		MAURIELLO	Edmée		
49	ABELA	Jean-Marie	X		PARSHAD	Alain		
50	ALBERT	Richard		X	VEYRIER	Didier		
51	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Jérôme		
52	PETIT	André		X	BEAUJOUR	M. Dany		
53	BONBON	Louly		X	BRUDEY	Jérôme		
54	PROCIDA	Gérard		X	AZINCOURT	Allan		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert	X	
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric	X		DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire		X	RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel		X	BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Secrétaire de séance : M. Arthur MARICEL

Procuration : Monsieur GABY ZOZO à Monsieur Serge SAHAI

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL
DU VENDREDI 31 JANVIER 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 16 du règlement intérieur du Comité Syndical, adopté lors de la séance du 25 septembre 2020,

Sur proposition du Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	27
Abstentions	4
Voix contre	0

DECIDE :

Article 1 : D'approuver le procès-verbal de la séance du vendredi 31 janvier 2025 communiqué à l'ensemble des membres de l'Assemblée.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le mardi 18 mars 2025
Président
DULAC Daniel



Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 31
JANVIER 2025**

Ordre du jour

AFFAIRES GENERALES

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du mardi 17 décembre 2024
2. Modification de la liste des membres des commissions sectorielles et instances représentatives du Sy.MEG : éclairage public, gestion énergétique, transition énergétique, qualité, travaux, commission consultative paritaire, comité du système de distribution publique d'électricité CSDPE

AFFAIRES FINANCIERES

3. Rapport d'orientations budgétaires 2025
4. Augmentation du capital de la SEM GUADELOUPE ENR

AFFAIRES JURIDIQUES

5. Transfert de la compétence IRVE de la commune de Deshaies au Sy.MEG
6. Transfert de la compétence IRVE de la commune de Morne-à-l'Eau au Sy.MEG
7. Transfert de la compétence IRVE de la CCMG au Sy.MEG
8. Cadre général des autorisations d'attribution de subventions

COMMANDE PUBLIQUE

9. Attribution de l'accord cadre relatif à l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques
10. Attribution de l'accord cadre mixte pour l'acquisition de matériels, d'infrastructures, de logiciels et de prestations informatiques, réseaux, sécurité et de logiciels métiers d'études de réseaux électriques, de GMAO, de gestion de patrimoine mobilier, immobilier et d'inventaire

RESSOURCES HUMAINES

11. Adhésion au service de médecine préventive proposée par le Centre De Gestion de la Guadeloupe – MAJ au 1^{ER} janvier 2025

COMMUNICATION

1. Attribution d'une subvention à l'association l'ADECA

Le vendredi 31 du mois de janvier à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
1	DAVID	Pierre-Emile	X		HOUBLON	Christine		
2	LOUIS-MARIE	Annie	X		CELIGNY	Jean-Luc		
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges		
4	BERAL	Olga		X	ELEORE	Jean-Pierre		
5	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary		
6	MOUSSE	Tony	X		BERNADOTTE	Denis		
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain		
8	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred		
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François		
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe		
11	ABELLI	Thierry		X	COËZY	Georget		
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	ZOZO	Gaby	X		DORVILLE	Murielle		
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David		
15	OPET	Ghislaine	X		PHILETAS	Christina		
16	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys		
17	ROBIN	Sabrina		X	SAINT-AURET	Sylvette		
18	DESIREE	Pierre		X	ROSEAU	Fabrice		
19	FRAIR	Jules	X		BORDELAIS	Félicien		
20	JEANNE	Ghylaine	X		BEAUPERTHUY	Emmery		
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole		X	DI RUGGIERO	Patrick		
22	POMPILIUS	Anais		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	EMMANUEL	Félix		X	SAHAI	Serge	X	
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien		
27	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse		
28	NAVIS	François		X	TOTO	Joel		
29	MANNE	Éric		X	DANQUIN	Alberte	X	
30	BONTE	Jean-Louis	X		EMMANUEL	Anais		
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick	X	
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie		

	TITULAIRES		Abs, exc		SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
			Présents	Abs, exc	Présents	Abs, exc	Présents	Abs, exc
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard	X	
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent	X		VERGIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin		X	FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X		BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves		X	RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre		X	BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy	X		MAURIELLO	Edmée		
49	ABELA	Jean-Marie	X		PARSHAD	Alain		
50	ALBERT	Richard	X		VEYRIER	Didier		
51	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Jérôme		
52	PETIT	André		X	BEAUJOUR	M. Dany		
53	BONBON	Louly		X	BRUDEY	Jérôme		
54	PROCIDA	Gérard	X		AZINCOURT	Allan		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric	X		DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire	X		RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Secrétaire de séance : M. Arthur MARICEL

🕒 La séance est ouverte à 18H43.

Nombre d'élus au comité syndical : 60 délégués titulaires

Sur les 60 délégués titulaires qui compose le Comité Syndical du Sy.MEG, 28 d'entre eux étaient présents et 4 étaient représentés par un suppléant.

Le président constate que les conditions de quorum sont réunies.

En ouverture de séance, le président adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025 : des vœux de bonne santé à chacun des membres du comité syndical.

L'ordre du jour est adopté.

Il propose ensuite de passer à l'examen des différents points.

1 - Approbation du procès-verbal du comité syndical du mardi 17 décembre 2024
Délibération N°DEL-2025-DAF-01Révision par le préfet : 19/03/2025
Publication : 19/03/2025

Examen du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024.

Le rapport est soumis au vote par le président.

VOTE : 4 abstentions**2 – Rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2025**
Délibération N°DEL-2025-DAF- 02

Le président rappelle que le débat d'orientations budgétaires est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire qui précède le budget primitif qui sera voté au prochain comité syndical.

Il s'agit pour le comité syndical de s'exprimer sur la stratégie budgétaire pour 2025.

A cette date Le PLF n'est pas encore voté. Le budget sera élaboré au regard des données de l'exercice 2024 et de la trajectoire fixée par le syndicat. Des ajustements du budget sont toujours possible en cours d'exercice par des décisions modificatives.

Il souligne ensuite que le syndicat reste dans cette logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une augmentation importante des investissements sur le territoire.

Le président passe ensuite la parole à MADAME NEBOR-MAVER Nudivine, directrice des affaires financières qui présente les orientations budgétaires pour l'exercice 2025.

MADAME NEBOR-MAVER explique que le budget 2025 du syndicat devra tenir compte du contexte macroéconomique et des défis financiers actuels.

Un rappel est fait du contexte budgétaire et financier du syndicat.

Le CFU 2023 laisse apparaitre :

- un excédent de 3 670 984.79 € à la section de fonctionnement,
- un déficit de 694 572.31 € à la section d'investissement,

soit un résultat de clôture excédentaire de 2 976 412.48 € au 31 décembre 2024.

Les grands équilibres budgétaires pour l'exercice 2025

- Les recettes et les dépenses de fonctionnement sont estimées à environ 10 136 070€. Elles sont à comparer aux 8 591 041 € inscrits au budget 2024,
- Les recettes et les dépenses d'investissement sont estimées à hauteur de 39 899 164€, en baisse de 10 M€ par rapport au budget 2024.

les prévisions suivantes peuvent être faites, s'agissant des principales recettes :

- L'accise sur l'électricité devrait atteindre 7 832 077 €, une recette importante puisqu'elle représente près de 77 % des recettes du syndicat,
- La redevance de fonctionnement R1 versée par EDF-DEI s'établirait à 495 000€,
- La redevance d'occupation du domaine public communal (RODP) est ainsi estimée à 271 889€,
- Les recettes sur les bornes de recharge pour véhicules électriques estimées à 293 854€,
- La participation des communes à la maintenance de l'éclairage public est évaluée à 522 000€.

Les dépenses d'investissement pour 2025 :

- 1 549 488 € remboursement de la dette
- 1 838 329 € travaux d'enfouissement du réseau
- 4 603 560 € travaux de renforcement, de sécurisation et d'extension du réseau
- 3 000 000 € travaux de sécurisation et d'enfouissement plan France Relance
- 495 300 € travaux d'éclairage public solaire
- 2 535 539 € déploiement des bornes de recharge

En résumé, le rapport d'orientations budgétaires met en évidence les priorités stratégiques et les choix financiers pour 2025. Il est essentiel pour le syndicat de maintenir un équilibre entre les investissements nécessaires pour la résilience des réseaux et le contrôle des dépenses pour assurer une stabilité financière.

A la suite de cet exposé le président déclare ouvert le débat.

Monsieur ANDRE questionne sur la planification dans le budget des réparations des supports vétustes repérés notamment sur le territoire de sa commune Vieux-Fort.

Le président indique qu'il revient au concessionnaire EDF de financer entièrement le remplacement des supports vétustes (environ 500 000 euros de travaux). Ainsi, toutes les données ont été transmises.

Il rappelle qu'en octobre dernier, les communes ont été sollicitées pour réaliser un recensement des supports vétustes sur leur territoire communal. Un plan de remplacement a été établi par EDF. Cependant, la priorité est donnée dans un premier temps aux supports les plus dangereux.

Pour conclure, le président explique la particularité du budget du syndicat qui est axé sur les investissements : 70 millions de travaux seront réalisés sur le réseau entre 2024 et 2027.

Après discussion et échanges autour des orientations budgétaires, le comité syndical prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour le budget primitif de l'exercice 2025.

3 – Accord de principe pour l'augmentation du capital social de la société mixte (SEM) GUADELOUPE ENR
Délibération N°DEL-2025-DAF- 03

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2025

Publication : 19/03/2025

Le président donne la parole à Monsieur Jean-Marc SOLVAR directeur de cabinet, qui explique que cette augmentation du capital de la SEM est une démarche initiée par le syndicat.

La SEM a été créée en 2015 et œuvre dans le domaine des énergies renouvelables. Un nombre très important d'études a été réalisé et le capital de 1 233 000 euros n'est plus suffisant.

Il s'agit aujourd'hui de mettre en marche le processus de recapitalisation de la SEM qui s'impose au regard des différents projets qui seront menés et qui vont nécessiter une mobilisation financière forte.

Il appartient donc à l'actionnaire majoritaire de la SEM, le Sy.MEG mais aussi l'EPC CAP EXCELLENCE d'autoriser par délibération le conseil d'administration de la SEM à enclencher le processus d'augmentation du capital.

Monsieur ANDRE demande qui participera à l'augmentation du capital.

Monsieur SOLVAR précise que ce processus peut s'effectuer de deux façons : par les actionnaires ou par une procédure d'ouverture à d'autres acteurs.

Madame JEANNE demande qui sont les actionnaires de la SEM.

L'actionnariat actuel de la SEM est ainsi composé :

- SYMEG : 50,28 %
- CAP EXCELLENCE : 28,38 %
- EVERGAZ : 10,14 %
- VALOREM : 10,14 %
- Autres : 1,06 %

Après discussion le rapport est soumis au vote par le président

VOTE : à l'unanimité

4 – Attribution de l'accord cadre relatif à l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques

Délibération N°DEL-2025-DCP- 04

Madame Lydia LIVIO-SEYTOR directrice de la commande publique explique que conformément à la délégation conférée au président en début de mandature, cet accord cadre porte sur l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire.

Pour information, ce marché est en cours d'exécution (études et installation des bornes). La première inauguration des bornes IRVE est prévue pour la fin février sur la commune du Lamentin.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-200010759-20250307-DEL-2025-DAG-13-DE

Publication : 19/03/2025

Il s'agit pour le comité de prendre acte de la passation et de la décision d'attribution des différents lots de l'accord cadre par la commission d'appel d'offres et de prendre connaissance de sa signature par le président avec les opérateurs économiques.

8 – Attribution de l'accord cadre mixte pour l'acquisition de matériels, d'infrastructures, de logiciels et de prestations informatiques, réseaux, sécurité et de logiciels métiers d'études de réseaux électriques, de GMAO, de gestion de patrimoine mobilier, immobilier et d'inventaire

Délibération N°DEL-2024-DCP-08

Madame Lydia LIVIO-SEYTOR poursuit en indiquant que le syndicat a fait le choix d'externaliser la gestion du domaine informatique.

Comme pour le précédent point, Il s'agit pour le comité de prendre acte de la passation et de la décision d'attribution des différents lots de l'accord cadre par la commission d'appel d'offres (serveurs, sauvegardes et infogérance ; logiciels d'études de réseaux électriques et tablettes mobiles ; prestations de cybersécurité et gouvernance SI etc.) et de prendre connaissance de sa signature par le président avec les opérateurs économiques.

05 – Transfert de la compétence IRVE de la commune de Deshaies au Sy.MEG
Délibération N°DEL-2025-JUR-05

06– Transfert de la compétence IRVE de la commune de Morne à l'Eau au Sy.MEG
Délibération N°DEL-2025-JUR-06

07 – Transfert de la compétence IRVE de la Communauté de Communes de Marie-Galante au Sy.MEG
Délibération N°DEL-2025-JUR-07

Monsieur Dimitri FRANCIS responsable des services techniques explique qu'il s'agit de délibérer de manière concordante avec les communes de Deshaies, Morne à l'Eau et la CCMG pour entériner le transfert de la compétence IRVE au syndicat.

Madame JEANNE observe que la commune du Gosier n'a pas pris part au projet et demande si l'entrée dans le processus sera possible dans un futur proche.

Le président explique que pour cette opération la procédure est close. En effet, l'ADEME a attribué une subvention de 3 millions d'euros au syndicat pour installer les bornes IRVE sur tout le territoire.

Les travaux doivent être lancés au plus vite et les dépenses justifiées au 31 décembre 2025. Pour rappel, un courrier avait été adressé aux communes pour délibérer sur le transfert de la compétence IRVE et le délai initial avait été prolongé.

07/2024-0000-20250007-DEL-25-0005
 Accusé de réception
 Réception : 19/03/2025
 Publication : 19/03/2025

Le président soumet au vote ce rapport

VOTE : à l'unanimité

09 – Adhésion au service de médecine préventive proposée par le Centre De Gestion de la Guadeloupe – MAJ au 1ER janvier 2025

Délibération N°DEL-2024-DRH-09

Madame Cindy COEZY-PIERRE, directrice des ressources humaines, explique que les établissements publics doivent disposer d'un service de médecine préventive. Le syndicat a choisi l'option de l'adhésion depuis 2010 au service proposé par le Centre de Gestion

Le 04 décembre dernier le conseil d'administration du CDG a délibéré sur de nouveaux tarifs applicables au 01 janvier 2025 (la visite médicale passant de 70,00 euros à 115,00 euros).

Il convient donc de délibérer pour prendre en compte ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le président soumet au vote ce rapport

VOTE : à l'unanimité

10 – Modification de la liste des membres des commissions sectorielles et instances représentatives du Sy.MEG : éclairage public, gestion énergétique, transition énergétique, qualité, travaux, commission consultative paritaire, comité du système de distribution publique d'électricité CSDPE
 Délibération N°DEL-2025-DAG-09

Madame ML DARTRON-GUSTAVE directrice des affaires générales explique que ce point avait été reporté en raison de l'absence de Madame Annie LOUIS-MARIE à la 2^{ème} séance du comité de décembre. Madame Annie LOUIS-MARIE est nommée déléguée titulaire à la suite de la démission de Monsieur Didier MERIDAN.

Monsieur Didier MERIDAN était membre des commissions suivantes :

- Eclairage public, gestion énergétique, transition énergétique
- Qualité
- Travaux
- Commission consultative paritaire (titulaire)
- Commission consultative paritaire membre suppléant représentant de la communauté d'agglomération Cap Excellence
- Comité du Système de Distribution Publique d'Electricité (CSDPE)

Par un arrêté pris le 29 juillet 2024, l'EPCI Cap Excellence a donné délégation de fonction à Monsieur Fabert MEHEL pour la représenter au sein de la commission consultative paritaire.

A l'usage de l'administration

Réception pour la représentation

Publication : 19/03/2025

Il s'agit de prendre acte ces différentes décisions et de procéder aux remplacements dans toutes les commissions et instances représentatives où Monsieur MERIDAN siégeait.

De plus, Madame Annie LOUIS-MARIE a signalé être employée de la communauté d'agglomération Cap Excellence et ne peut représenter l'EPCI au sein de la commission consultative paritaire. Elle est donc remplacée par Monsieur DAVID Pierre Emile délégué titulaire de la ville des Abymes.

Madame JEANNE élue du Gosier fait observer l'absence de la ville du Gosier dans les différentes commissions et instances.

Après échange et discussion, Monsieur GABY ZOZO qui est membre titulaire représentant le Sy.MEG et membre suppléant représentant la Communauté d'Agglomération Sud Basse-Terre au sein de la commission consultative paritaire propose de céder sa place de membre titulaire à Madame JEANNE au sein de la commission.

La nouvelle liste des membres des commissions sectorielles et instances représentatives du Sy.MEG est soumise au vote par le président.

VOTE : à l'unanimité

11 – Cadre général des autorisations d'attribution de subventions Délibération N°DEL-2025-JUR-11

Madame Vanessa DETHELOT, responsable communication, explique que le Sy.MEG est régulièrement sollicité par les associations et autres pour des subventions. Il s'agit donc de fixer un cadre dans ce domaine.

Les attributions de subventions devront être en adéquation avec les missions définies dans les statuts du syndicat : thématiques liées à l'énergie, à l'électricité, à la transition énergétique. Ces subventions peuvent promouvoir des projets éducatifs et scientifiques visant à accompagner la jeunesse sur ces thématiques.

Le président soumet au vote ce rapport

VOTE : à l'unanimité

12 – Attribution d'une subvention à l'association LADECA Délibération N°DEL-2024-COM-12

Dans la continuité de la délibération précédente, Madame DETHELOT explique que l'association LADECA, organise l'évènement « Lire aux éclats ».

L'objectif de cet évènement est de valoriser les talents locaux et de sensibiliser les plus jeunes à la lecture à travers :

- Un marché du livre
- Des rencontres, échanges et dedicaces avec les auteurs
- Une remise des récompenses aux meilleurs auteurs

La subvention versée par le syndicat s'élève à 1 500,00 euros.

Le président soumet au vote ce rapport

VOTE : à l'unanimité

Questions diverses

Madame JEANNE explique que la ville du Gosier souhaiterait disposer d'un listing clair des pétitionnaires ayant fait une demande de raccordement sur son territoire.

En réponse à sa demande, le président précise que le nécessaire sera fait mais qu'en raison de la loi sur la protection des données seuls les numéros des affaires pourront être communiqués.

Tous les points ayant été abordés, le président lève la séance à 20H09.

Le président du Sy.MEG

Le secrétaire de séance


M. Daniel DULAC



MARICEL
